

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Nathalie MEUNIER | 5. David WILSON |
| 3. Sophie BRASIOLA | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENT :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit TREMBLAY, directeur général et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} août 2022
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Séance régulière du conseil d'octobre — report au 4 octobre 2022
6. Offre de services Cain Lamarre — Banque d'heures et services de consultation
7. Création d'un Comité sur l'accès à l'information
8. Création d'un Comité Marina
9. Nomination d'un représentant substitut à la Société récréative de North Hatley (SRNH)

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

10. Acceptation des comptes à payer
11. Rapports des salaires nets –2022-08

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

12. Fourniture de sable abrasif — Octroi de contrat
13. Fourniture de sel de déglçage — Octroi de contrat

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

14. Règlement 2022-650 constituant le Comité Consultatif de de Protection du Patrimoine (CCPP) — Adoption
15. PIIA Intermédiaire — 310, rue Wadleigh (Agrandissement) ;
16. PIIA Intermédiaire — 340, rue Wadleigh (Bâtiment accessoire) ;
17. PIIA Intermédiaire — 550, ch. de la Rivière (Agrandissement)
18. PIIA Intermédiaire — 3170, ch. Capelton (Déplacement et Agrandissement)
19. PIIA Intermédiaire — 4050, ch. Magog (Rénovation extérieure)
20. PIIA supérieur — 55 rue Main (Enseigne)
21. PIIA supérieur — 3050-3052 ch. Capelton (Enseigne) (2e présentation)
22. Règlement 2022-651 amendant le règlement de zonage 2001-432 — Avis de motion
Résolution visant la modification des usages permis en zone P-7 permettant l'usage « Institutions » au groupes communautaires
23. Instauration d'une vente-débarras annuelle

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

24. Octroi d'une aide financière — Table de concertation des aînés Memphrémagog (TCA)
Résolution visant l'octroi d'une aide financière de 100\$ à la Table de Concertation des Aînés Memphrémagog

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

25. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
26. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

2022-09-12.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, NATHALIE MEUNIER PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2022-09-12.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1 ER AOÛT 2022

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière tenue le 1^{er} août 2022 soit adopté.

2022-09-12.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La Mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- CAMIONS – VITESSE AU VILLAGE (DESROSIERS)
- RÉGLEMENT DOMAINE PUBLIC (DESROSIERS)
- JARDINS COMMUNAUTAIRES (FEE)
- ENVIRONNEMENT (PELLETIER)
- INFO VILLAGE (PELLETIER)
- CLINIQUE MÉDICALE À NORTH HATLEY
-
-
-

2022-09-12.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS
JACQUES CAMPBELL	<p>Q. Vente de débarras annuel (no.23) Ne sera-t-il pas mieux de le faire après la collecte de gros rebus et non avant?</p> <p>R. La collecte a lieu après la vente pour permettre de se débarrasser des déchets.</p>
JACQUES CAMPBELL	<p>Q. Usage des parcs publics. La pollution visuelle m'intéresse beaucoup présentement. Il y a une enseigne de 4x8 dans le parc Dreamland. Je n'ai aucune affiliation politique, mais je crois que c'est insultant pour la municipalité. Je ne sais pas s'il y eut une demande pour installer ça. Ils ont le droit de l'installer sur un terrain privé qui appartient à la municipalité? On est d'accord d'avoir 5-6 enseignes aux prochaines élections? J'aimerais que vous étudier pour voir vraiment s'ils ont le droit de poser une enseigne.</p> <p>R. La loi sur les élections permet l'installation des pancartes là, nous ne pouvons pas les empêcher. Nous avons étudié la possibilité de la déplacer dans une autre zone, en raison du grand nombre de commentaires que nous avons reçus. Les bénévoles de ce parti politique seront là le week-end prochain pour le déplacer.</p>
DONALD WATT	<p>Q. With respect to the negotiations with the MTQ, I have spoken to the local police force (Magog) and I've requested about electronic TV on our roads and they said it wasn't possible. I think it would solve an issue. Could you bring it to them and tell them that there's no other solution since their guys aren't here enough?</p> <p>R. Yes we will discuss this with them further.</p>
ALEXANDRA REID	<p>Q. Explain a little bit more about the SQ and the speed limits and what the study is? Are Lake and Massawippi road included on that list? I didn't get all the information cause of the noise.</p> <p>R. Last week's discussion with the MTQ focused on the monitoring on Capleton and Magog. Massawippi and Lake are on North Hatley territory and we are responsible to do our own monitoring. MTQ roads can only use certain devices, instead of us going out and buying a random one, we need to know exactly what can be accepted so that we will be able to use them in the future on the provincial roads as well.</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

SUZAN GWYNN	Q	It's not just speed it's noise. Surely the loud mufflers are illegal
		It's a point that's been brought up.
JEAN-FRANÇOIS LOISELLE	Q	Est-ce possible d'impliquer (sur le comité) les gens qui ont un quai à la marina?
	R	Le comité sera chargé de discuter de l'avenir du bâtiment et non des activités qui seront offertes.

2022-09-12.05

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'OCTOBRE — REPORT AU 4 OCTOBRE 2022

Résolution visant la modification de la date de la séance régulière d'octobre en raison de la tenue de l'élection provinciale

ATTENDU la tenue d'une élection provinciale le 3 octobre prochain ;

ATTENDU l'établissement d'un bureau de vote au centre communautaire ;

ATTENDU qu'il y a lieu de reporter la séance régulière du conseil devant être tenue au centre communautaire le même jour ;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE la séance régulière du conseil prévue le 3 octobre 2022 soit reportée au 4 octobre 2022.

2022-09-12.06

OFFRE DE SERVICES CAIN LAMARRE — BANQUE D'HEURES ET SERVICES DE CONSULTATION

Résolution visant l'adoption d'une banque d'heure pour services professionnels

ATTENDU l'offre de services professionnels du 19 août 2022 présentée par le cabinet Cain Lamarre, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 ;

ATTENDU QU'IL est opportun pour la Municipalité d'avoir accès à des services de consultation juridique ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE l'offre de services proposée, comportant l'accès à une banque de 15 heures (2 700,00 \$ avant taxes) à des fins de services de consultation, soit acceptée ;

QUE la Mairesse, le Directeur général et tout autre représentant de la Municipalité mandaté par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, soient autorisés à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, à même la banque d'heures et au besoin au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.07

CRÉATION D'UN COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Résolution visant l'adoption d'un Comité sur l'accès à l'information tel que requis

ATTENDU que l'adoption du projet de loi 64 demande aux municipalités de former un comité sur l'accès à l'information ;

ATTENDU que le comité est chargé de soutenir le responsable de l'Accès à l'information et des renseignements personnels dans ses fonctions ;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QU'un comité sur l'accès à l'information soit créé et que celui soit composé de M. Benoit Tremblay, Directeur général et Responsable de l'accès aux documents, M. Bruno Bélisle, Directeur général adjoint ainsi que de Mme Marie-Pier Roy, adjointe à la comptabilité.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.08

CRÉATION D'UN COMITÉ BÂTIMENT DE LA MARINA

Résolution visant la création d'un Comité qui aura pour mandat de chapeauter les travaux en lien avec l'orientation à donner à la Marina dans les prochaines années

ATTENDU l'état actuel du bâtiment et de la descente à bateau de la marina;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

ATTENDU les enjeux d'accès publics au lac Massawippi sur son territoire;

ATTENDU la volonté du Conseil d'assurer au maximum la protection du lac Massawippi;

ATTENDU la volonté du Conseil d'évaluer toutes les options possibles face au bâtiment actuel de la marina et de l'offre de services que celle-ci offrira dans les futures années;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE QU'un comité municipal soit formé afin d'analyser les différentes options possibles;

QUE le Comité soit formé de la façon suivante:

Comité principal (qui aura le mandat de piloter le dossier et d'attribuer les sous dossiers aux comités ad hoc) : Mme Marcella Davis Gerrish, Mairesse, M David Wilson, Conseiller numéro 5, M Michel Desrosiers, Conseiller numéro 1 et de M Benoit Tremblay, Directeur général et Greffier- trésorier;

Comités Ad Hoc :

Ad hoc Patrimoine :	Mme Elizabeth Fee
Ad hoc Loisirs :	Mme Brasiola et Mme Meunier
Ad hoc Communications :	M. Pelletier et Mme Brasiola
Ad hoc Environnement :	M. Pelletier, M. Desrosiers et Mme Fee
Ad hoc Finances :	M. Pelletier et M. Wilson

Relations avec Marina North Hatley : Mme Marcella Davis Gerrish et Benoit Tremblay

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.09

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT À LA SOCIÉTÉ RÉCRÉATIVE DE NORTH HATLEY (SRNH)

Résolution visant la nomination d'une personne remplaçante à la Société récréative de North Hatley

ATTENDU la Nomination de Marcella DAVIS-GERRISH à titre de représentante de la Municipalité à la Société récréative de North Hatley (SRNH);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un représentant substitut lors de l'absence de la Mairesse ;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE Mme Sophie BRASIOLA soit nommée comme représentante substitut lors des absences de la Mairesse à la Société récréative de North Hatley et qu'elle soit rémunérée au même titre qu'une participation à un comité du conseil.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.10

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

Résolution visant l'adoption des comptes à payer pour le mois d'août 2022

MOI, ANDREW J PELLETIER PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 12 septembre 2022 par le Service de trésorerie, d'une somme de 267 762,57 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

Municipalité du
VILLAGE DE NORTH HATLEY

**DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$
DISBURSED OVER \$ 5,000**

RÉUNION DU : 12 septembre 2022
MEETING OF : september 12, 2022

Déposé : 2022-09-12
Submit : 12-09-2022

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
DESJARDINS - SERVICE DE CARTES VISA			
VISA DE JUILLET			6 322,49 \$
		TOTAL	6 322,49 \$
			Taxes incluses
REVENU QUÉBEC			
REMISES DE L'EMPLOYEUR JUILLET 2022			18 779,17 \$
		TOTAL	18 779,17 \$
REVENU CANADA			
REMISE DE L'EMPLOYEUR JUILLET 2022			7 368,79 \$
		TOTAL	7 368,79 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI (RIEM)			
QUOTE-PART 4/4		20220008	99 153,00 \$
		TOTAL	99 153,00 \$
RÉGIE INCENDIE MEMPHREMAGOG EST			
QUOTE-PART 4/4		284	21 431,25 \$
		TOTAL	21 431,25 \$
OZERO SOLUTION			
STATION DE LAVAGE(2E VERSEMENT & FINAL)		2022-02	12 463,22 \$
		TOTAL	12 463,22 \$
			Taxes incluses
SERRE EN VILLE			
PARC DES VÉTÉRANS		2022-01	1 527,43 \$
FLEURS VILLAGE		2022-02	9 447,71 \$
ENT. AMENAGEMENT PAYSAGER		2022-03	9 840,06 \$
		TOTAL	20 815,20 \$
			Taxes incluses
BLEU MASSAWIPPI			
OPÉRATION STATION DE LAVAGE 5 AOUT		2022-15	1 880,00 \$
OPÉRATION STATION DE LAVAGE 12 AOUT		2022-16	1 880,00 \$
OPÉRATION STATION DE LAVAGE 19 AOUT		2022-17	1 880,00 \$
OPÉRATION STATION DE LAVAGE 26 AOUT		2022-18	1 880,00 \$
OPÉRATION STATION DE LAVAGE 2 SEPTEMBRE		2022-19	1 880,00 \$
OPÉRATION STATION DE LAVAGE 9 SEPTEMBRE		2022-20	1 880,00 \$
CONTRIBUTION AU PROJET ÉTÉ		SEPT2022	1 000,00 \$
		TOTAL	12 280,00 \$
HYDRO-QUÉBEC			
PLAGE PLEASANT VIEW		633402 564362	165,89 \$
POMPE ÉGOUT 2		633402 564363	89,88 \$
SURPRESSEUR AQUEDUC (MASSAWIPPI)		633402 564364	50,32 \$
SURPRESSEUR AQUEDUC (SHERBROOKE)		634302 565282	733,55 \$
USINE D'ÉPURATION		634302 565283	2 457,67 \$
SAPIN DE NOEL		647902 526713	231,87 \$
ECLAIRAGE GENERAL		627102 584558	1 357,94 \$
STATIONNEMENT		627102 584557	36,66 \$
POMPE EGOUT 1		637002 819008	1 174,37 \$
RÉGIE INCENDIE		730902 986562	236,15 \$
DREAMLAND PARK		637902 570127	49,71 \$
PAVILLON TOILETTES PUBLIQUES		637902 570125	286,22 \$
POMPE ÉGOUT 5		637902 570126	89,88 \$
POMPE EGOUT 6		635202 578831	127,34 \$
EGOUT MOTEUR		632502 833678	29,96 \$
PARC LOBADANAKI		632502 833677	35,88 \$
STATION POMPAGE MAGOG		674802 458894	198,03 \$
		TOTAL	7 351,32 \$
			Taxes incluses
ENVIRO CONNEXION			
COLLECTES AOUT 2022		SE-119220	8 986,69 \$
CONTENEUR (13 JUILLET AU 9 AOUT)		SE-119243	559,93 \$
CONTENEUR (12 AOUT AU 31 AOUT)		SE-120075	513,94 \$
CONTENEUR (USINE)		SE-119439	444,95 \$
		TOTAL	10 505,51 \$
			Taxes incluses
		GRAND TOTAL	216 469,95 \$

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-09-12.11

RAPPORTS DES SALAIRES NETS — 2022-08

ÉLUS	6 365,24 \$
PERMANENTS	29 426,13 \$
SAISONNIERS	16 860,38 \$
TOTAL	52 651,75 \$

2022-09-12.12

FOURNITURE DE SABLE ABRASIF — OCTROI DE CONTRAT

Pour les résolutions 12 et 13, résolution visant l'octroi de contrat à la Firme retenue suivant l'appel d'offres pour l'approvisionnement en sels et abrasifs pour la saison hivernale 2022-2023.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

2022-09-12.15

PIIA INTERMÉDIAIRE — 310 RUE WADLEIGH (AGRANDISSEMENT)

ATTENDU que le projet présenté consiste à la construction d'un balcon couvert en face latérale gauche ;

ATTENDU que les membres du CCU recommandent favorablement et unanimement le projet ;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.16

PIIA INTERMÉDIAIRE — 340 RUE WADLEIGH (BÂTIMENT ACCESSOIRE)

ATTENDU que le projet présenté consiste à la construction d'un bâtiment accessoire en cours latérale droite ;

ATTENDU que les membres du CCU recommandent favorablement et unanimement le projet ;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présent.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.17

PIIA INTERMÉDIAIRE — 550 CH. DE LA RIVIÈRE (AGRANDISSEMENT)

ATTENDU que le projet présenté consiste en la construction d'un agrandissement sur le mur latéral gauche de la propriété ;

ATTENDU que les membres du CCU recommandent favorablement et unanimement le projet ;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présent.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.18

PIIA INTERMÉDIAIRE — 3170 CH. CAPELTON (DÉPLACEMENT ET AGRANDISSEMENT)

ATTENDU que le projet présenté consiste à déplacer le bâtiment principal, sur une nouvelle fondation de béton couler,

ATTENDU que le déplacement se fera vers l'actuel cours arrière du bâtiment principal ;

ATTENDU qu'après l'analyse du projet, les membres du CCU recommandent au conseil que ce projet soit soumis à l'étude du comité de protection et préservation du patrimoine (CPPP) compte tenu du fait que le bâtiment semble avoir été construit avant 1972 malgré ce qu'indique le dossier d'évaluation de la firme J. P. Cadrin. Selon l'analyse sommaire des bâtiments principaux avoisinants, le bâtiment sis au 3170 chemin Capelton pourrait possiblement avoir une valeur patrimoniale.

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE le conseil accepte la recommandation du CCU et de soumettre le projet au comité de protection et de préservation du patrimoine (CPPP) pour analyse.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

2022-09-12.19

PIIA INTERMÉDIAIRE — 4050 CH. MAGOG (RÉNOVATION EXTÉRIEURE)

ATTENDU que le projet présenté consiste à modifier la couleur du revêtement extérieur de la propriété ;

ATTENDU que les membres du conseil recommandent favorablement et unanimement le projet ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.20

PIIA SUPÉRIEUR — 55 RUE MAIN (ENSEIGNE)

ATTENDU que le projet présenté consiste à modifier la couleur de l'enseigne de l'établissement ;

ATTENDU que les membres du CCU recommandent unanimement et favorablement le projet ;

MOI MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.21

PIIA SUPÉRIEUR — 3050-3052 CH. CAPELTON (ENSEIGNE) (2E PRÉSENTATION)

ATTENDU que le projet présenté consiste en la demande d'autorisation pour l'installation des deux enseignes commerciales ;

ATTENDU que les membres du conseil recommandent favorablement et unanimement le projet ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.22

RÈGLEMENT 2022-651 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 — AVIS DE MOTION

Résolution visant la modification des usages permis en zone P-7 permettant l'usage « Institutions » au groupes communautaires

MOI, MICHEL DESROSIERS, DONNE avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2022-651 amendant le règlement de zonage 2001-432 sera présenté pour adoption ;

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- De permettre l'usage « institution » (du groupe communautaire) pour la zone « P-7 »

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2022-09-12.23

INSTAURATION D'UNE VENTE-DÉBARRAS ANNUELLE

Résolution visant l'instauration d'une vente-débarras annuelle précédant la collecte de gros rebus permettant aux citoyens de procéder sans faire de demande de permis

ATTENDU QUE plusieurs citoyens aimeraient procéder à une vente-débarras annuelle précédant la collecte de gros rebus afin de pouvoir disposer les biens non-vendus;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

ATTENDU QUE le conseil souhaite établir une date où tous les citoyens qui désirent faire une vente-débaras puisse le faire en même temps afin de créer un engouement collectif et une atmosphère de fête;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE QUE le 1^{er} octobre ait lieu une vente de débarras dans la Municipalité;

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.24

OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE — TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS MEMPHRÉMAGOG (TCA)

Résolution visant l'octroi d'une aide financière de 100\$ à la Table de Concertation des Aînés Memphrémagog

ATTENDU la demande d'aide financière reçue le 29 août 2022 de la Table de concertation des Aînés de la MRC de Memphrémagog;

ATTENDU que la demande d'aide solliciter servira à réaliser deux projets organiser par la Table de concertation des Aînés de la MRC de Memphrémagog soit, le Salon santé et bien-être et la réédition du bottin-agenda des ressources pour aînée;

ATTENDU que la Municipalité du Village de North Hatley fait partie des Municipalités Amis des Aînés (MADA) et qu'il y a lieu de soutenir la Table de concertation des Aînés de la MRC de Memphrémagog dans leur mission.

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE la Municipalité offre une aide financière de 100,00 \$ et qu'elle soit représentée comme partenaire de l'organisation du Salon et bien-être.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-09-12.25

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO, CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
DOMINIQUE CYR	Q. Pourquoi n'y a-t-il pas d'affiches (comme au quai fédéral) concernant la descente d'embarcations nautique à la plage municipale?
	R. J'ai téléphoné en juin pour avertir que plusieurs embarcations y sont mises à l'eau. Des affiches seront installées. C'est les sauveteurs qui s'en occupaient pendant l'été.
DOMINIQUE CYR	Q. Quelle est la situation concernant les moules zébrés?
	R. Bleu Massawippi le fera sous peu. Nous avons refait la demande à la dernière rencontre avec la nouvelle direction.
DOMINIQUE CYR	Q. Est-ce qu'il va y avoir un bilan financier de la saison de la plage?
	R. Un compte rendu sera transmis au comité loisirs.
PAUL ST-PIERRE	Q. Why was it claimed in the Minutes of the meeting for August 2022 that the speed limit in Ste-Catherine is 80/90 outside the school zone, when this is not actually the case (the speed limit is 50 within the heart of Ste-Catherine and on the 108 to North Hatley, for 1.2

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

		kilometers notably. The same is most likely the case elsewhere in Ste-Catherine)?
	R.	We did review the PV of the August meeting and did not find the reference to the 80/90 speed. The speed on the Ste-Catherine territory is 50 except for the strip in front of the School where the speed is 30.
PAUL ST-PIERRE	Q.	Why has there not been a public meeting with the forces which are supposed to police our village, as was promised at the Council meeting in August? If these forces are unwilling to meet with residents perhaps they should no longer receive funds (\$170 000) from the Town.
	R.	We have met with them; and it was delayed for reasons that are out of our control. First, I need to say that not using the SQ or not paying them is not an option as we are obligated by law to use them. Second, we have received confirmation that the SQ will participate in a public meeting where the citizens will be able to ask questions and where the SQ will explain the process.
PAUL ST-PIERRE	Q.	The new second-story addition at the Pilsen has been opened with what is only a temporary barrier on its balcony, facing the Dépanneur. Does this meet the building or associated (SAQ RBQ) codes? Was this okayed by the Town Building Inspector? Is the Town liable in any way for accidents that might occur because a barrier that is only temporary is being used while patrons are being permitted in the new addition?
	R.	This is a private property and this falls under the RBQ, not the municipality. We are not responsible for what may happen on a construction site.
JANE MAGHER	Q.	POINT NO 18. CCPP – I'm interested in 3175 capelton road and I'd like some more information and what it means in terms of the process if it's not accepted. The point went by too fast for me to see. What's the timeline? Given the state of the basement, we're looking to do this as soon as possible. The contractor is ready to begin the work.
	R.	When we looked at the building, on paper it appears to be dated from the 1970s which is not the case. This building falls under the "patrimoine", so the CCU members actually want to get the opinion and advice from the CCPP. We're asking for their recommendations on the building, not on the moving. We all agreed that it was a great idea to move it closer to the road.
MONIQUE JOLY CAMPAGNA	Q.	J'ai déposé une lettre à l'administration le 1 ^{er} août dernier et je n'ai jamais eu d'accusé de réception ni de réponse. Avez-vous pris connaissance de ma lettre concernant l'écoulement d'eau?
	R.	Le directeur des travaux publics est au courant du dossier. Je peux chercher la lettre après la séance pour pouvoir en discuter ensemble.
PATRICK LAJOIE	Q.	Merci pour la clinique médicale. Le lac est l'attrait principal du village, nous devons le protéger. Nous avons vue une grosse hausse de

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

		planchiste et de kayakiste cette année, qui sont dérangés par les bateaux qui vont trop vite (30km/h).
	R.	Nous en avons discuté à la dernière rencontre du Parc Régional. C'est un enjeu non seulement pour nous mais pour toutes les municipalités autour du lac.
JACQUES CAMPBELL	Q.	Pourquoi ne pas faire la vente de débarras durant l'été au lieu du mois d'octobre pour que tous les résidents puissent en profiter?
	R.	C'est ce que nous espérons faire dans les années à venir. C'était une idée de dernière minute et nous voulions être en mesure de l'offrir avant la fin de l'année.
JACQUES CAMPBELL	Q.	Vilandr� a �t� demand� de garder deux espaces de stationnement pour son entreprise, a-t-on demand� la m�me condition pour le 70 Main? C'est un tr�s beau projet, mais il n'y a plus de stationnement. Nous avons "oubli�" de leur demander de garder des places de stationnement ce qui fais que le monde se park sur mon terrain. Je suis tr�s d�cu de ce qui s'est pass�.
	R.	Malheureusement non, nous ne l'avons pas demand�. Le projet a �t� recommander par l'ancien CCUP et c'�tait un oubli. Nous allons s'assurer de ne pas refaire cette erreur dans le futur.
KRISTA FIDLER	Q.	Can we do something about the deer population? They are eating everything.
	R.	Your request was sent to the appropriate people who will help guide us in the right direction. It is an actively open dossier that we're hoping to resolve in the near future since many people have problem with deer eating their gardens and shrubs.
KRISTA FIDLER	Q.	I'm not sure who owns the building at the old LeBarons but there's a shack that's degrading fast. Is there a reason that they can't take that down? Is there anything we can do about upkeep of people's properties?
	R.	The inspector has already gone around town and identified a few properties that might be problematic and is following the procedure to contact the owners and see what may be done.
DONALD WATT	Q.	We have a very dynamic environmental committee and we have been chomping at the bit since December to have access to the population at large to express our interest and what we can do concerning the terrible environmental things that we do in the village. Can you update us as to when the project will be such so that we can pick up the phone and contact NH residents or what?
	R.	We cannot give a committee access to people's private numbers and emails. M Pelletier can draw up documents from the committee and those can be diffused by the town but we cannot give out people's personal information. We can communicate with the channels that we have, through our website, newsletter and facebook. It's up to the population to register to these platforms if they are interested in doing so.
JEAN-FRANÇOIS LOISELLE	Q.	Je peux compter sur vous et la r�gie d'incendie d'allumer le gros feu pour la St-Jean 2023? Je peux compter sur l'appui de la municipalit� pour la St-Jean? Un comit� s'est form� et nous allons se rencontrer cette semaine. Nous allons vouloir discuter du financement. Est-ce possible pour la ville de remettre un re�u de charit� pour une fondation?
	R.	Les d�tails de l'�v�nement seront � discuter avec le comit� de loisirs.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 SEPTEMBRE 2022**

JEAN-FRANÇOIS LOISELLE		Donc il y a un comité prévu pour l'avenir de la Marina, quelle nouvelle fantastique.
	Q	Serait-il possible d'offrir la location de vélos électriques l'année prochaine?
	R	Nous aimerions pouvoir offrir des activités de ce type, mais pour l'instant, le comité doit discuter de l'avenir du bâtiment.

2022-09-12.26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h46 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités ;

MOI, NATHALIE MEUNIER PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER